

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES					M2
Mention :	INFORMATION, COMMUNICATION, CULTURE					
Spécialité :	Recherche : Médias et Médiations					
Volume horaire étudiant :	46h	75h	h	h		121h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pascal LARDELLIER Faculté Chabot Charny 36 rue Chabot Charny – 21000 - Dijon pascal.lardellier@u-bourgogne.fr	Valérie CHAPOTOT Faculté des Lettres, Bureau 166A 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.56.74 valerie.chapotot@u-bourgogne.fr
Composante de rattachement U.F.R. Langues et Communication	

Objectifs de la formation et débouchés

Objectifs de la formation

La spécialité Recherche a pour objectif de :

- développer les recherches en information-communication, dans leur vocation interdisciplinaire,
- préparer les étudiants à des formations doctorales dans le champ des Sciences de l'Information et de la Communication,
- ouvrir, à travers deux options, la recherche à des champs originaux et innovants qui font l'identité de la recherche en communication à l'Université de Bourgogne :
 - la **communication des univers sensoriels et sensibles** (goût, parfums, polysensorialité, corps, bien-être, convivialité),
 - les **nouvelles formes de médiation des savoirs**, de la vulgarisation scientifique et la démocratisation des pratiques culturelles.

Compétences acquises à l'issue de la formation

- définir une problématique de recherche,

- maîtriser les méthodologies et mettre en adéquation problématique et méthodologie,
- savoir développer une épistémologie de sa recherche,
- savoir rédiger un mémoire de recherche.

Débouchés

Le débouché premier est le Doctorat, notamment dans le cadre de CIMEOS (directeur D. Raichvarg), Equipe d'Accueil en Sciences de l'Information et de la Communication, de l'Université de Bourgogne, regroupant trois équipes : le LIMSIC (Laboratoire sur l'Image, les Médiations et le Sensible en Information-Communication : directeur Jean-Jacques Boutaud) ; le Centre de Recherche sur la Culture, les Musées (CRCM, directeur Serge Chaumier) ; COSMOS (Organisation et Savoirs, directeur Jean Bonnet).

- Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Cellules Recherche et Développement des grandes entreprises
- Chargé de recherche au sein de collectivités nationales et internationales
- Conseil en communication
- Chef de projet en agence de communication, planning stratégique

Modalités d'admission

Par sélection sur dossier de candidature et sur entretien après examen du dossier par le Responsable de la Formation

Journée d'entretiens (pour les étudiants pré sélectionnés) : Le 21 septembre à partir de 10 à la faculté Chabot Charny

Pré-requis

- 1^{re} année de Master de toute spécialité en information-communication validée,
- Diplôme d'Ecole Supérieure ou d'Institut de Sciences Politiques obtenu,
- 1^{re} année de Master validée, en France ou à l'étranger, avec capital de 60 ECTS dans au moins 3 des spécialités suivantes :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ langues ▪ culture et civilisation ▪ systèmes d'information et de communication ▪ lettres et littérature modernes ▪ formation juridique ▪ institutions publiques françaises ▪ institutions européennes ▪ sociologie et sociologie des publics ▪ histoire culturelle et du patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> ▪ sémiologie et linguistique ▪ médias, publicité ▪ marketing ▪ management ▪ informatique et NTIC ▪ économie de la culture ▪ anthropologie de la culture ▪ philosophie et esthétique ▪ relations presses |
|---|---|

Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- en formation continue : s'adresser au service de la formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Retrait et dépôt des dossiers de candidature

Uniquement par internet (www.u-bourgogne.fr – les formations – Master – rubrique Information Communication –culture)

Les dossiers de candidature peuvent être retirés dès le 1^{er} juin.
Ils peuvent être adressés **jusqu'au 13 septembre au plus tard.**

Organisation et descriptif des études
SEMESTRE 3

Intitulé et nature des UE	Volume Horaire			Total horaire	Crédits européens	Type Examen *			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total Coef.
UE 1 Epistémologie des SIC	18h				7,5		1,5		
UE 2 Analyse de recherches		27h			7,5	1,5			
UE 3 Recherches bibliographiques		18h			5	1			
UE 4 Médias et médiations	28h				10		2		
Total Semestre 3	46h	45h		91h	30				1

SEMESTRE 4

Intitulé et nature des UE	Volume Horaire			Total horaire	Crédits européens	Type Examen *			
	CM	TD	TP			Coef. CC	Coef. CT	Coef. EP	Total Coef.
UE 5 Médias et médiations									
Option 1 : Médiations sensorielles et sensibles		30h			7,5		1,5		
Option 2 : Nouvelles formes de médiation des savoirs		30h			7,5		1,5		
UE 6 Stage et mémoire de recherche					22,5		4,5		
Total Semestre 4		30h		30h	30				1

* CC = contrôle continu - écrit, oral ; CT = contrôle terminal - écrit, oral ; EP = épreuve pratique

LABORATOIRES D'ACCUEIL

Communication, Médias, Organisation et Savoirs (CIMEOS). Directeur Daniel Raichvarg.

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

B. Miège : « La pensée communicationnelle » PUG

D. Wolton : « Penser la communication » Flammarion

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>
Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004.
Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre, une session de rattrapage en septembre. Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

Compensation : La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des UE du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est égale ou supérieure à 10.
Une compensation sera calculée entre les deux semestres de la même année.
Le M2 est validé si la moyenne des 2 semestres est égale ou supérieure à 10 sur 20.

Capitalisation : Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.
Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.
Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens correspondants.

